



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE PROGRAMME DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Le programme de SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE a pour objectif de faciliter la réalisation de travaux sur le patrimoine des collectivités membres du SIEDS.

Cette aide est calculée sur la base d'une valorisation par le SIEDS des CEE à 7€/MWhc, et d'une bonification plafonnée doublant ou triplant cette prime en fonction de vos travaux d'efficacité énergétique.

La demande est obligatoirement faite en amont des travaux.

Merci de compléter l'ensemble des éléments demandés dans ce cadre.

Nom de la collectivité : _____

Bâtiment sur lequel les travaux sont envisagés : _____

Adresse : _____

Date souhaité de début des travaux :/...../..... Surface (m²) : _____

Montant global (€ TTC) : _____

Avez-vous réalisé un audit ou un diagnostic énergétique pour définir un scénario de travaux ?

NON OUI

Si oui, préciser le type de diagnostic et l'organisme : _____

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement avant-projet du SIEDS ?

NON OUI

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX PROJETÉS

	Nature des travaux <i>(isolation intérieure, des combles, remplacement des menuiseries, amélioration du système de chauffage etc.)</i>	Prix estimatifs (€ TTC)	Volume de CEE (MWhc)*
Action n°1			
Action n°2			
Action n°3			
Action n°4			
Action n°5			
Action n°6			
Action n°7			

*Si disponible

Conditions d'obtention de l'aide :

- 1/ Une demande écrite devra être formulée au SIEDS de la part du demandeur,
- 2/ La demande de soutien financier devra décrire le projet et être antérieure au début des travaux,
- 3/ Le demandeur devra obligatoirement rétrocéder les CEE au SIEDS et mentionner son acceptation au SIEDS dans le cadre de sa demande initiale.
- 4/ Sauf exception, un audit énergétique, validé par le SIEDS, devra avoir été réalisé. Cet audit devra être transmis avec la demande écrite de soutien financier**.
- 5/ Le bénéficiaire devra s'engager à donner un libre accès au SIEDS à ses offres tarifaires pour alimenter la base de données « travaux et prestataires ».
- 6/ Après acceptation par le SIEDS notifiée au bénéficiaire, ce dernier devra mentionner la participation financière du SIEDS dans ses opérations de communication, à apposer la formule « opération réalisée avec le concours financier du SIEDS » accompagné du logo-type du SIEDS.
- 7/ La collectivité s'engage à répondre favorablement à toute demande de contrôle de l'exécution des travaux par un organisme certifié dans le cadre du dispositif des CEE et de la démarche qualité du SIEDS.

** Si vous ne disposez pas de diagnostic énergétique pour vos travaux, n'hésitez pas à solliciter le programme de travaux AUDIT ÉNERGÉTIQUE ET DIAGNOSTIC DES BÂTIMENTS !

*Ma collectivité s'engage à fournir **exclusivement** au SIEDS l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)*

Cachet de la collectivité :

Documents à joindre à ce formulaire :

- Diagnostic énergétique (si disponible)
- Chiffrage des travaux (si disponible)

Votre référent territorial :

renovation@sieds.fr

Date :

Lieu :

Signature et cachet :

Le Maire / Le Président

Formulaire à retourner à l'adresse suivante :

SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres)
14, rue Notre Dame – CS 98803 – 79 028 Niort Cedex
E-mail : renovation@sieds.fr